



Cadrage page gauche de la double page suivante

Cadrage page droite de la double page suivante



Vue 50 °. Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 45 cm (format A3)



Vue 50 °. Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 45 cm (format A3)

PHOTOMONTAGE 31 - VUE DEPUIS LA RD 14

Données techniques du photomontage

Coordonnées en L93 : X= 477822 Y= 6582530

Altitude NGF : 128 m

Azimut/Champ : 173° / 100°

Dimension mat/rotor/hauteur totale : 91m/116.8m/149.4m

Nombre d'éoliennes visibles : 2/3

Eolienne la plus proche : E2 / 3 016 m

Eolienne la plus éloignée : E3 / 3 478 m

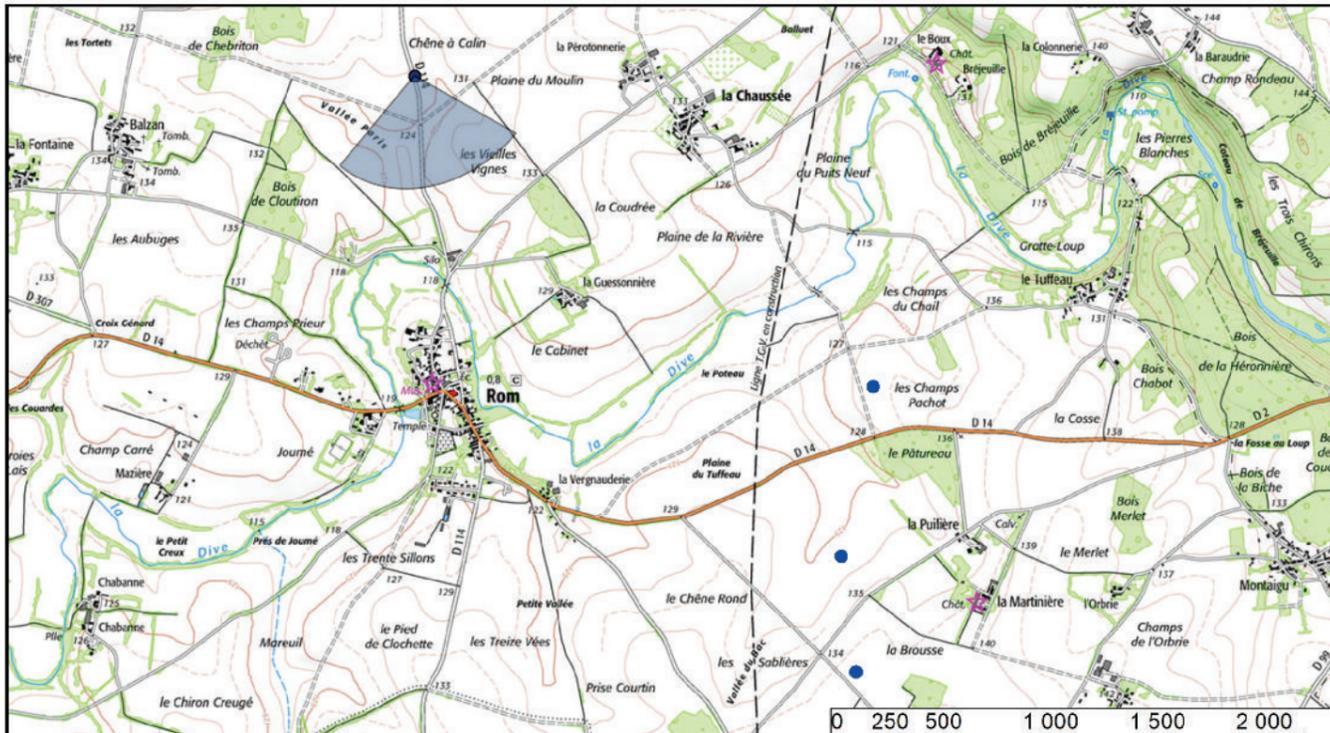
Commentaires paysagers

- Choix du point de vue

Etude de la perception du projet depuis la route secondaire RD.114 / Etude de l'interaction visuelle avec la silhouette urbaine de Rom.

- Observations

La situation en surplomb de la route RD.114 conjuguée à l'avant plan dégagée si caractéristique de la plaine de Lezay offre un point de vue panoramique sur le paysage animé par la silhouette élancée du clocher de Rom. Le point de vue révèle des interactions certaines entre la silhouette urbaine du village de Rom et les silhouettes des éoliennes du projet. La confrontation visuelle est cependant tout à fait acceptable, sans effet de rupture d'échelle perturbant, dans la mesure où le projet éolien est distant de 1,8 km par rapport au village.





Cadrage page gauche de la double page suivante

Cadrage page droite de la double page suivante



Vue 50 °. Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 45 cm (format A3)



Vue 50 °. Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 45 cm (format A3)

PHOTOMONTAGE 18 - VUE DEPUIS LA RN.10

Données techniques du photomontage

Coordonnées en L93 : X= 482177 Y= 6577953

Altitude NGF : 150 m

Azimut/Champ : 320° / 90°

Dimension mat/rotor/hauteur totale : 91m/116.8m/149.4m

Nombre d'éoliennes visibles : 3/3

Eolienne la plus proche : E1 / 2 902 m

Eolienne la plus éloignée : E3 / 3 826 m

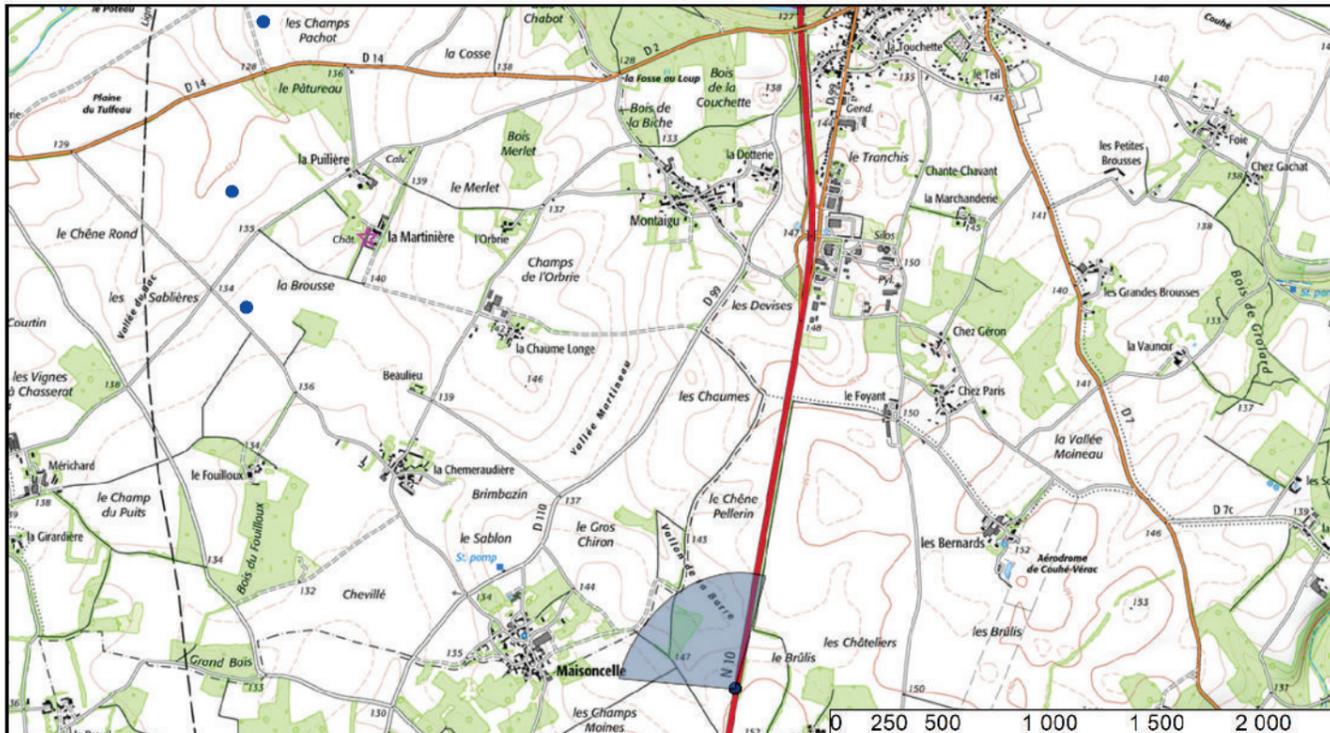
Commentaires paysagers

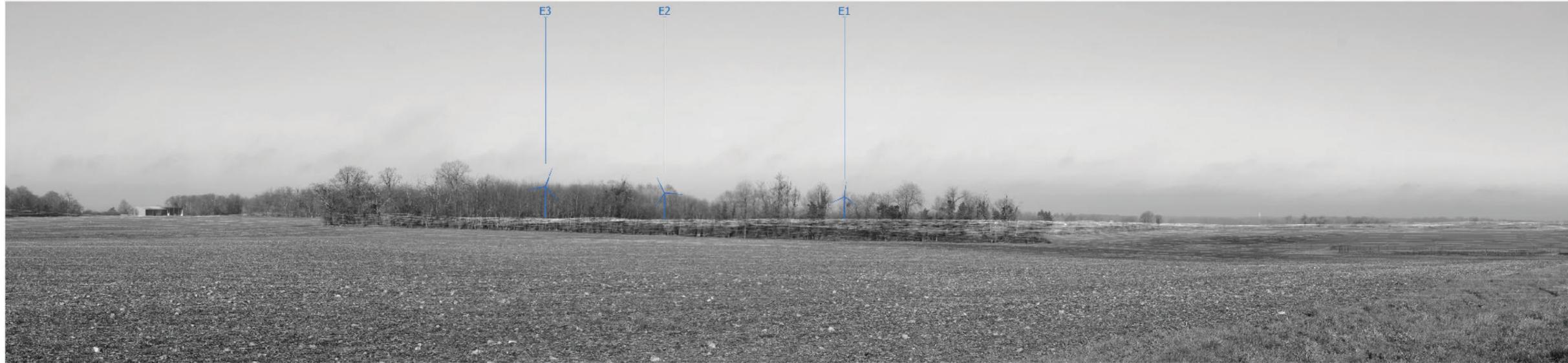
- Choix du point de vue

Etude de l'impact visuel du projet depuis un axe de communication principal - la RN.10.

- Observations

Le point de vue réalisé depuis l'aire de repos entre Couhé et Chaunay illustre des visibilitées avec le projet éolien projeté, se limitant cependant aux parties sommitales de 3 éoliennes émergeant au-dessus d'un massif arboré.





Cadrage page gauche de la double page suivante

Cadrage page droite de la double page suivante



Vue 45 °. Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 45 cm (format A3)



Vue 45 °. Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 45 cm (format A3)

PHOTOMONTAGE 25 - VUE DEPUIS LA RD 114

Données techniques du photomontage

Coordonnées en L93 : X= 477920 Y= 6579717

Altitude NGF : 131 m

Azimut/Champ : 57° / 100°

Dimension mat/rotor/hauteur totale : 91m/116.8m/149.4m

Nombre d'éoliennes visibles : 3/3

Eolienne la plus proche : E1 / 1 970 m

Eolienne la plus éloignée : E3 / 2 460 m

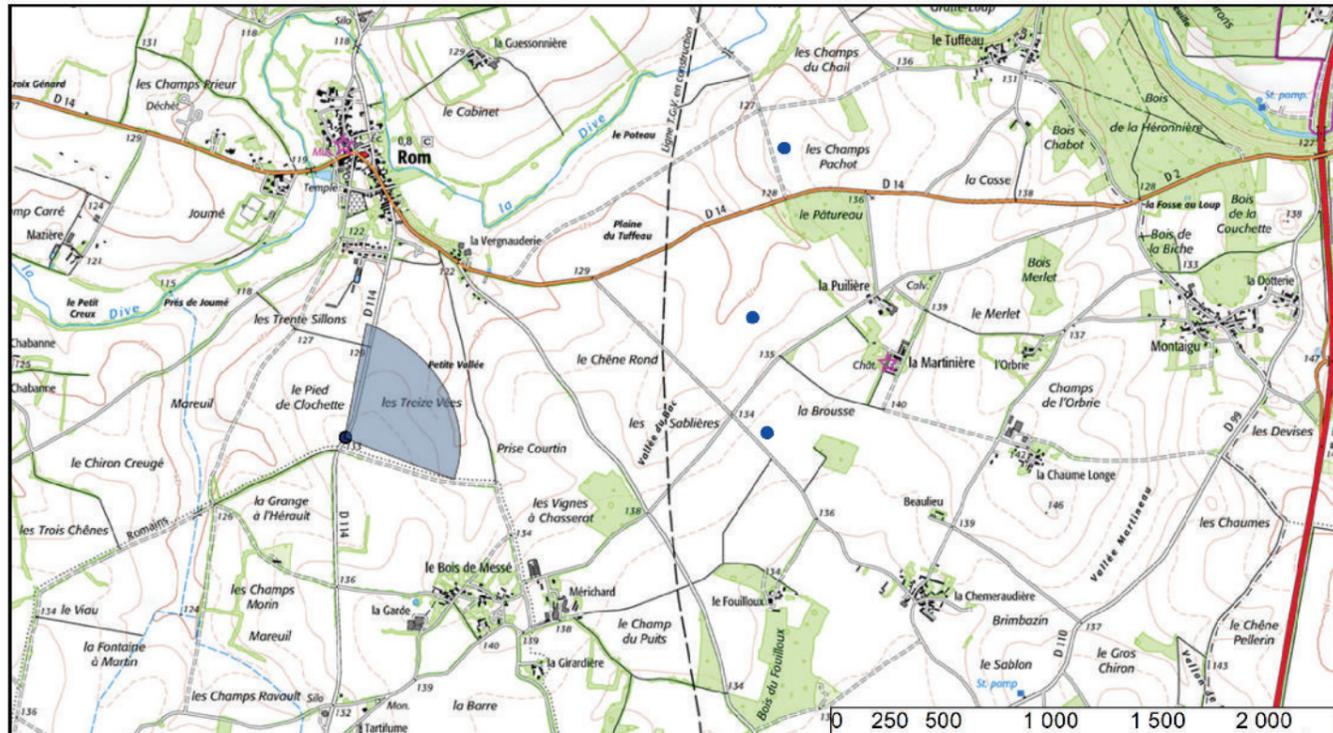
Commentaires paysagers

- Choix du point de vue

Etude de l'impact visuel du projet depuis la RD.114, axe de communication secondaire.

- Observations

Point de vue réalisé sur une section de route située à proximité du site éolien projeté, emblématique des caractéristiques paysagères de la plaine de Lezay : vastes étendues de cultures, au relief très doux dont les éléments verticaux : éoliennes, pylônes, château d'eau, clochers forment des éléments de repères lointains. Le point de vue rapproché offre une lecture du projet aisée, se déclinant en une ligne d'éoliennes. Depuis cet angle de vue, les intervalles entre les éoliennes apparaissent assez réguliers.





Cadrage page gauche de la double page suivante

Cadrage page droite de la double page suivante



Vue 50 °. Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 45 cm (format A3)



Vue 50 °. Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 45 cm (format A3)

PHOTOMONTAGE 7 - VUE DEPUIS LE CHEMIN DES ROMAINS

Données techniques du photomontage

Coordonnées en L93 : X= 478517 Y= 6582135

Altitude NGF : 133.8 m

Azimat/Champ : 131° / 100°

Dimension mat/rotor/hauteur totale : 91m/116.8m/149.4m

Nombre d'éoliennes visibles : 3/3

Eolienne la plus proche : E1 / 1 802 m

Eolienne la plus éloignée : E3 / 2 767 m

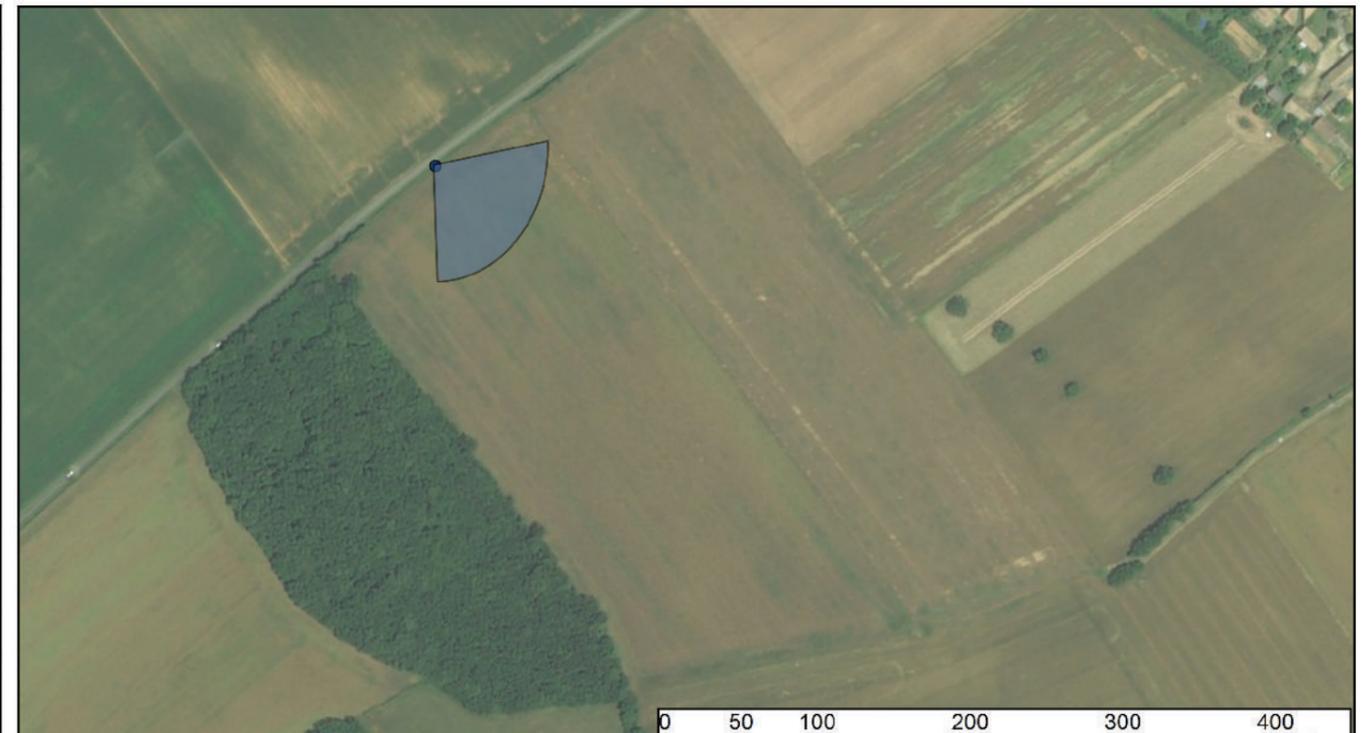
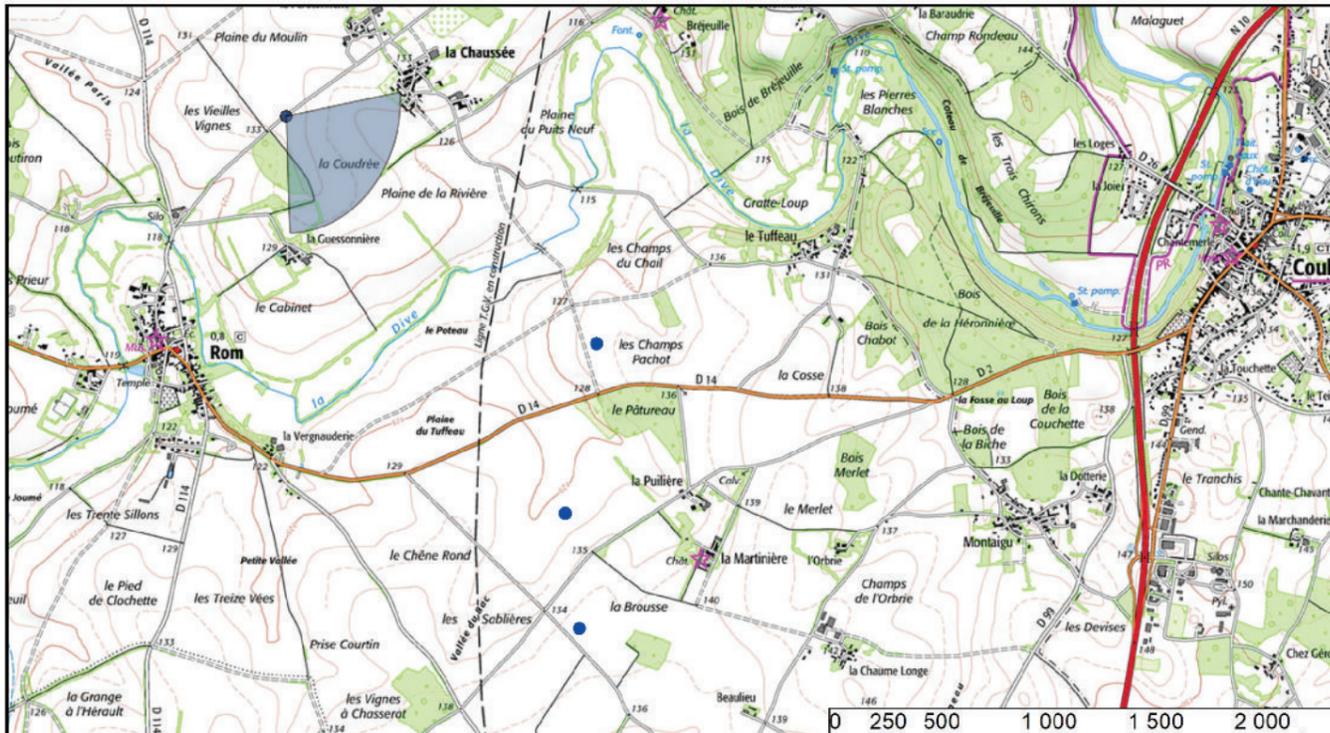
Commentaires paysagers

- Choix du point de vue

Point de vue oblique étudiant la visibilité du projet depuis le chemin des Romains, axe secondaire de communication proche du site éolien projeté.

- Observations

La position semi-latérale autorise une lecture plus fine du parti d'implantation : la légère inflexion de la ligne apparaît sensiblement ainsi que les interdistances irrégulières entre les éoliennes.



PHOTOMONTAGE 7 - VUE DEPUIS LE CHEMIN DES ROMAINS



Cadrage page gauche de la double page suivante

Cadrage page droite de la double page suivante



Vue 50 °. Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 45 cm (format A3)



Vue 50 °. Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 45 cm (format A3)

2.4 Les impacts visuels du projet éolien depuis le patrimoine protégé

■ A- Les monuments protégés (au titre de la loi de 1913)

L'analyse des impacts visuels depuis le patrimoine protégé croise plusieurs données : la lecture de la carte des impacts visuels (cf. carte ZVI), l'analyse des photomontages ainsi que des relevés de terrain.

L'analyse des impacts visuels depuis les monuments historiques pour en faciliter sa lecture est dressée sous forme de tableau.

Elements pour comprendre le tableau :

Distance *	La distance indiquée correspond à la distance mesurée entre le monument protégé et la zone d'implantation potentielle la plus proche.
Zone de visibilité **	Le patrimoine protégé est situé dans une zone de non visibilité (zone en bleu de la ZVI). Il ne dispose pas par conséquent de visibilité sur le parc éolien projeté - Le patrimoine protégé est situé dans une zone de visibilité (zone rose de la ZVI).
Photomontage réalisé***	Les photomontages ont été réalisés depuis les monuments éloignés majeurs accessibles au public et disposant d'une certaine reconnaissance touristique et depuis les monuments historiques proches.
	Monument historique inscrit
	Monument historique classé
	Interaction visuelle (ou visibilité ou covisibilité) avérée avec le monument

N° sur carte	Commune (département)	Titre	Protection	Distance par rapport à la ZIP	Zone de visibilité **	Photomontage réalisé***	Observations
1	Anché (86)	Château de Villenon	Inscrit 1990	9,4 km	non		Vues abritées par le relief de la vallée du Clain
2	Blanzay (86)	Château de la Maillollière	Inscrit 1990	12,7 km	oui		Monument éloigné aux vues bloquées par les nombreux éléments du paysage quotidien s'interposant en avant-plan.
3	Brux (86)	Église	Classé 1914	5,8 km	oui		Édif ces au milieu d'un tissu urbain abritant les vues
4		Maison	Inscrit 1935	6 km	oui		
5		Château d'Epanvilliers	Inscrit 1980 Inscrit 1997	8 km	oui	pht N°15	Le photomontage réalisé au niveau de l'axe perspectif central du château illustre l'absence d'intervisibilité avec le projet de Rom, en raison de l'environnement végétal s'interposant en avant-plan.
6		Logis des Chémernaut, cheminée	Inscrit 1994	3 km	oui		Absence d'interaction visuelle : la cheminée protégée est située au sein de l'enclave bâtie. Les vues sont bloquées par l'environnement bâti et arboré formant un écran autour du logis
7	Celle-Lévescault (86)	Chapelle de Comblé	Inscrit 1968	12 km	non		Édif ces situés à distance éloignée du projet. Enchâssés dans l'environnement végétal dense at enant aux vallées de la Vonne et de la Longève. Protégés par un relief collinaire.
8		Château de Lavau	Inscrit 1935	11,4 km	non		
9		Église Saint-Etienne	Classé 1914	13,9 km	non		
10		Logis de la Tif anelière	Inscrit 2002	13,5 km	non		
11	Champagné-Saint-Hilaire (86)	Église	Inscrit 1930	14,6 km	oui		Édif ce séparé du projet éolien par une grande distance et de nombreux f ltres végétaux bloquant les vues.
12		Abbaye de Moreaux	Inscrit 1925	13,6 km	non		Édif ce situé dans la vallée du Clain, aux vues abritées par le relief
13	Champagné-le-Sec (86)	Église Saint-Léger	Classé 1985	10,2 km	non		Édif ces situés à distance éloignée du projet. Enchâssés dans un environnement urbain et protégés par un relief collinaire.
14		Maison noble	Inscrit 1989	10,4 km	non		
15	Champniers (86)	Église Saint-Marin	Classé 1994	16 km	oui		L'église est située dans un environnement bâti limitant les vues vers le paysage alentour.
16	Chaunay (86)	Église	Inscrit 1987	7,6 km	oui		Église insérée dans un tissu urbain isolant les vues vers le grand paysage.
17	Chenay (79)	Église	Classé 1909 Inscrit 1984	12,8 km	oui		Monuments éloignés aux vues bloquées par les nombreux éléments du paysage quotidien s'interposant en avant-plan la trame urbaine et la trame bocagère.
18		Temple protestant	Inscrit 1998	12,6 km	oui		
19		Logis du Brieuil	Inscrit 1993	15 km	oui		
20	Clussais-la-Pommeraie (79)	Église	Classé 1907	10,6 km	oui	pht N°14	Le photomontage illustre l'absence de visibilité en raison de l'environnement végétal formant écran et de l'éloignement du projet.

21	Couhé (86)	Ancienne abbaye Notre-Dame de Valence	Classé 1959 Inscrit 1997 Classé 1999	2 km	non	pht N°1 pht N°2	Le photomontage N°1 illustre de co-visibilités possibles cependant limitées au visu de pales d'une éolienne. En visibilité directe, le photomontage N°2 réalisé au niveau de chemin de desserte de l'abbaye, témoigne de la non visibilité du projet, du fait du relief abrupt du versant Ouest du coteau de la vallée de la Dive, formant un écrin opaque.
22		Halles	Inscrit 1941	2,2 km	oui	pht N°4	- Visibilités possibles depuis les Halles de Couhé en raison de la position en surplomb de coteau et de la fenêtre visuelle se dégageant au droit d'une discontinuité de la trame bâtie. La visibilité du projet est cependant atténuée par la végétation du coteau ouest de la Dive réduisant la vision aux parties sommitales de certaines éoliennes (pales + rotors) émergeant au-dessus de la ligne d'horizon arborée. Il n'y a pas d'effet de surplomb des éoliennes rédhibitoire dans la mesure où les éoliennes s'intercalent entre les éléments (bâtiments et arbres) du paysage quotidien sans jamais les dominer.
23	Limalonges (79)	Dolmen dit la Pierre Pèse	Classé 1889	15,7 km	non		Les vues et co-visibilités s'avèrent impossibles en raison de la distance et du relief.
24		Tumulus de Nouverteils	Inscrit 1993	15,5 km	non		
25	Linazay (86)	Logis du Magnou	Inscrit 1977	12,6 km	oui		Édifice situé à distance éloignée du projet. Enchâssé dans un environnement arboré et protégés par la mosaïque de boisements des Terres Rouges à Taillis.
26	Lusignan (86)	Château médiéval de Lusignan	Inscrit 1997	14,8 km	non	pht N°11	Plusieurs facteurs concourent à rendre impossible les interactions visuelles avec les monuments protégés de Lusignan - la distance, la prégnance arborée de la vallée de la Vonne et le relief.
27		Église Notre-dame-et Saint-Junien	Classé 1862	14,8 km	non		
28		Halle	Inscrit 1990	14,8 km	non		
29		Maison, rue de la mairie	Inscrit 1990	14,8 km	non		
30		Maison, porte d'entrée, 25 rue Saint-Louis	Inscrit 1935	14,8 km	non		
31	Maison à Pan de bois, 7 rue Notre-Dame	Inscrit 1927	14,8 km	non			
32	Messé (79)	Donjon de la Roche-Élie	Inscrit 1943	1,7 km	oui	pht N°26	Le photomontage témoigne d'une co-visibilité relevée depuis une route communale. Seule les pales d'une éolienne se distinguent entre les silhouettes des arbres. Il n'y a pas d'effet de surplomb dans la mesure où la silhouette de l'éolienne s'intercale au milieu des éléments du paysage quotidien, sans les dominer.
33	Pers (79)	Lanterne des morts du cimetière	Classé 1889 Classé 1914	7,5 km	oui	pht N°13	Le photomontage témoigne de visibilité et co-visibilités relevées entre la silhouette de la lanterne des morts et certaines éoliennes du projet. Les intervisibilités sont ténues, atténuées par la densité du maillage arboré et par l'éloignement du projet.
34	Romagne (86)	Église Saint-Laurent	Inscrit 1993	11,8 km	oui		Monument éloigné aux vues bloquées par les nombreux éléments du paysage quotidien s'interposant en avant-plan - trame bâtie et mosaïque de taillis.
35	Rouillé (86)	Église Saint-Hilaire	Inscrit 1935	15,1 km	oui		Bâtiments insérés au milieu d'un tissu urbain abritant les vues. Éloignés du projet éolien.
36		Temple protestant	Inscrit 1998	15,1 km	oui		
37	Saint-Coutant (79)	Château de Germain	Inscrit 1943	11,7 km	oui		Les vues et co-visibilités s'avèrent impossibles en raison de la distance et de la prégnance arborée de l'environnement du château.
38	Saint-Sauvant (86)	Église Saint-Romain	Classé 1979	8,7 km	oui		Église enchâssée dans un environnement bâti.
39	Sainte-Soline (79)	Église	Classé 1907	8,7 km	oui		L'église est enveloppée dans une trame bâtie concentrique abritant des vues lointaines.
40		Tumulus du Montiou	Classé 1986	5,8 km	oui	pht N°12	Le photomontage illustre de visibilité et de co-visibilités avec le projet éolien apparaissant au-dessus de la ligne d'horizon sans pour autant que cela ne soit préjudiciable au monument protégé tant la distance est suffisamment importante pour ne pas engendrer un rapport d'échelle disgracieux. Ce patrimoine architectural issu du néolithique a-t-il une image dégradée lorsqu'il soutient ce type de confrontation visuelle ?
41	Sepvret (79)	Maison dite Logis des Foucault	Inscrit 1928	15 km	oui		Monument exempt de vues et de co-visibilités vers le projet éolien projeté en raison de la distance et de la densité arborée autour du bâtiment.

42	Sommières-du-Clain (86)	Château	Inscrit 1988	16 km	non		Monuments éloignés situés dans la vallée du Clain, aux vues abritées par le relief et la densité urbaine.
43		Église	Inscrit 1935	16 km	non		
44	Vançais (79)	Église Saint-Martin	Classé 1990	5,4 km	oui	pht N°30	Monuments aux vues bloquées par la trame bâtie et les jardins individuels formant l'avant-plan.
45		Temple protestant	Inscrit 1998	5,4 km	oui		
46	Vaux (86)	Église	Inscrit 1928 Classé 1939	5,4 km	non	pht N°20	Le photomontage illustre l'absence d'intervisibilité avec l'église protégée en raison de la situation de l'édifice dans le fond de la vallée de la Bouleure.
47	Vivonne (86)	Manoir de Jorigny	Inscrit 1973	12,9 km	non		Édifices enchâssés dans la vallée du Clain aux vues bloquées par le relief.
48		Château de Cercigny	Inscrit 1993 Inscrit 1998	15,3 km	non		

■ B- les sites protégés (au titre de la loi de 1930)

Deux sites protégés sont recensés sur le territoire de l'aire d'étude éloignée. Il s'agit de sites sur le territoire communal de Lusignan.

N° sur carte	Commune	Titre	Protection	Distance par rapport à la ZIP la plus proche	Zone de visibilité **	Photomontage réalisé***	Observations
A	Lusignan(86)	Promenade Blossac	Classée 1935	14,8 km	non		Absence d'interaction visuelle pour les sites en raison de multiples facteurs - l'éloignement du projet éolien, le relief du coteau sud de la vallée de la Vonne ainsi que la trame arborée dense enveloppant la vallée.
B		Cirque de la Vonne	Inscrit 1936	15,8 km	non		

■ C - les ZPPAUP - AVAP (loi de 1983, 2010)

Il n'existe ni ZPPAUP, ni AVAP sur l'aire d'étude éloignée.

En guise de conclusion, les monuments et sites protégés recensés ont un impact visuel nul car abrités par le relief, les nombreux arbres s'interposant en avant-plan et par la distance les séparant du parc éolien projeté, à l'exception 5 cas d'interactions visuelles relevées pour :

- des visibilités depuis les halles de Couhé;
- des co-visibilités avec l'ancienne abbaye de Notre-Dame de Valence de Couhé;
- des co-visibilités avec le donjon de la Roche-Elie de Messé;
- des visibilités et des co-visibilités avec la lanterne des morts de Pers;
- des visibilités et des co-visibilités avec le tumulus de Montiou de Sainte-Soline.

- Les visibilités depuis les halles de Couhé sont atténuées par la trame bâtie masquant certaines éoliennes et par la trame arborée tapissant le coteau Ouest de la Dive. En s'intercalant entre les éléments usuels du paysage quotidien, les silhouettes d'éoliennes n'engendrent pas d'effet de rupture d'échelle rédhibitoire.

- Et c'est le même constat d'absence d'effet et de surplomb des éoliennes sur le donjon de la Roche-Elie avec les extrémités de pales d'une éolienne apparaissant en arrière-plan de trame arborée, au droit d'inflexion végétale.

- Pour les co-visibilités avec l'ancienne abbaye Notre-Dame de Valence, elles ne sont possibles que sur des portions réduites de paysage et elles sont limitées au vu d'extrémités de pales d'une éolienne se glissant au travers des arbres couronnant la ligne d'horizon.

- Pour ce qui concerne les intervisibilités avec les monuments protégés plus lointains - de la lanterne des morts de Pers et du tumulus de Sainte-Soline, les intervisibilités sont toujours atténuées par la distance et les nombreux arbres filtrant en partie les éoliennes du projet de Rom.

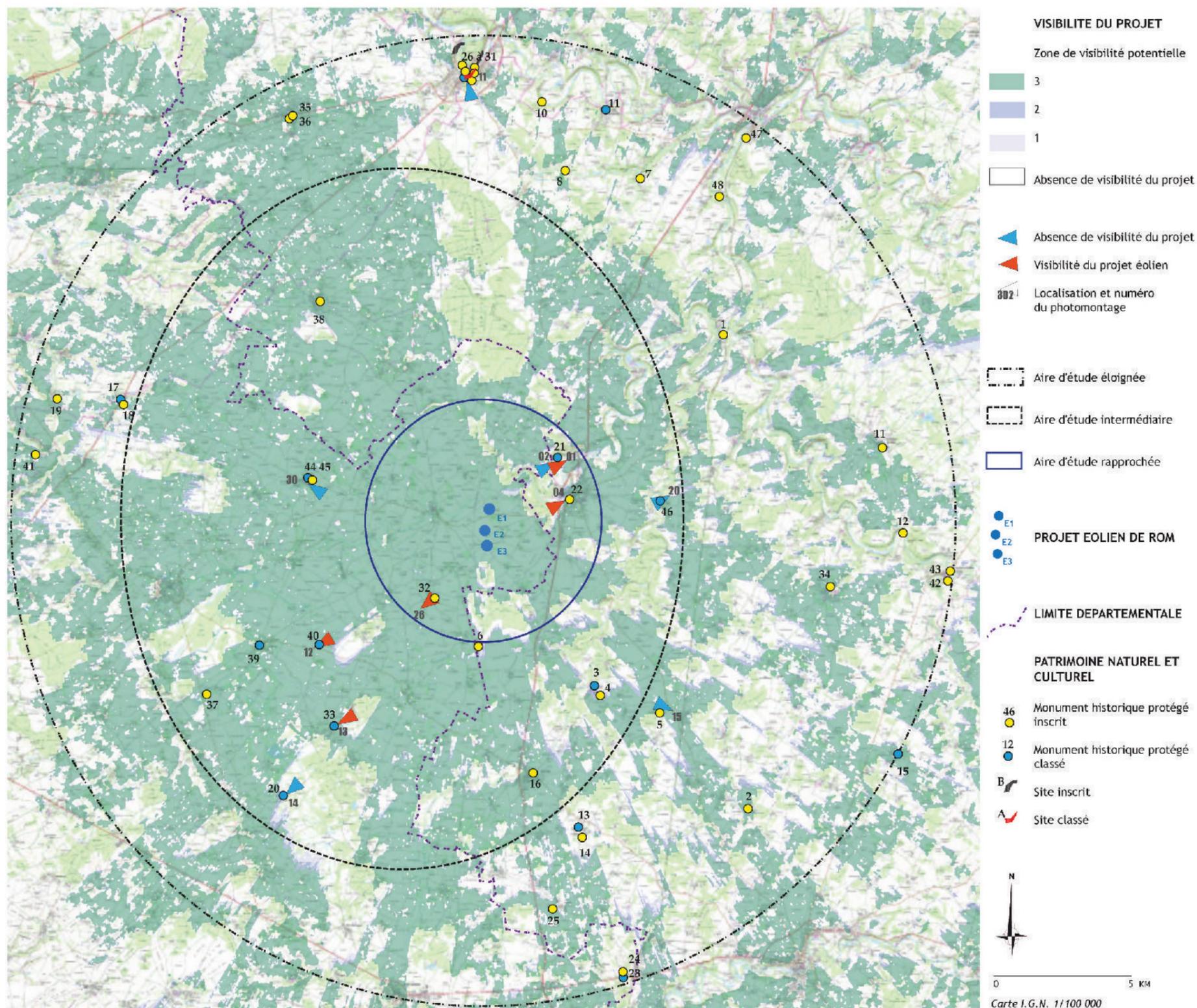
Les impacts visuels du projet éolien depuis le patrimoine protégé

Présentation des vues à partir du patrimoine protégé dans un rayon de 16 km.

Une lecture directe permet de repérer :
 Depuis les sites et monuments patrimoniaux :
 - L'absence de visibilité (cône de visibilité en bleu), ou au contraire la présence de vue (cône de visibilité en orange).

N.B. Les photomontages sont classés par ordre de distance, du plus éloigné au plus proche.

Carte 20 - Carte de repérage des photomontages réalisés depuis le patrimoine protégé



PHOTOMONTAGE 11 - VUE DEPUIS LA PROMENADE DE BLOSSAC DE LUSIGNAN

Données techniques du photomontage

Coordonnées en L93 : X= 479633 Y= 6597098

Altitude NGF : 125 m

Azimut/Champ : 177° / 100°

Dimension mat/rotor/hauteur totale : 91m/116.8m/149.4m

Nombre d'éoliennes visibles : 0/3

Eolienne la plus proche : E1 / 16 069 m

Eolienne la plus éloignée : E3 / 17 404 m

Commentaires paysagers

- Choix du point de vue

Etude de la visibilité du projet depuis la promenade de Blossac de Lusignan, classée au titre des sites.

- Observations

Le relief accusé du coteau surplombant la vallée de la Vonne suffit à masquer le projet éolien.

